

**COMPTE RENDU DU BUREAU
3 octobre 2023 – 20 h 30 à 23 h 30 - Visio Zoom**

Présents : Rémy Baudoin, Philippe Caillebotte, Joëlle Despax, Nasser Hammache, Bernard Jacquot, Claire Landrin, Sylvain Louvel

Excusé-es : , Laurent Brossat, Véronique Chavrier, Yves Lecaudé, Patrick Orosz

Quoi	Qui	Quand
Informations		
<p>Tableau de bord des subventions et partenariats : Pour 2022, il reste à percevoir 30.068 € de la Région sur un montant total de 210.637€. Pour 2023, les sommes sont respectivement de 50.000 € et 144.688€. Ce montant est inférieur au seuil de 151.000 obligeant à un Commissaire aux comptes.</p>	SL	
<p>Tableau de bord de comptabilité – Compte de résultat Bien que la comptable du Cross n'ait pas pu faire le bilan au 30 septembre, le compte de résultat devient positif et devrait passer de -29.300€ au 31 juillet à +23.000€ fin septembre. Ce résultat positif s'explique par les dernières informations concernant les subventions et recettes à venir : 49.000€ de la CNR (dont 29.000€ seront reversés aux clubs et CD), 22.400€ de la CNR pour les travaux d'expertise sur le Rhône et la convention d'objectif du Conseil régional. Une diminution de la masse salariale et une bonne maîtrise des dépenses sur les stages et animations a fait diminuer les dépenses.</p>	SL	
<p>Tableau de bord de trésorerie : Comme le compte de résultat le solde de trésorerie au 31 juillet était de 42.200€ et on devrait rapidement arriver à 80.000€ pour se rapprocher du fond de roulement précédant la mauvaise année 2022.</p>	SL	
<p>Autres infos du trésorier</p> <ul style="list-style-type: none"> - la commission des finances se réunira le 5 octobre, pour préparer la méthode et le calendrier budgétaire 2024, pour analyser les différents (3) tableaux de bord, pour organiser la dématérialisation ; - un nouveau comptable du Cross doit arriver début novembre en restant sur la même organisation 	SL	
<p>Projet d'achat groupé d'un lot de kayaks cross (retour de l'enquête) Plusieurs clubs ont répondu pour un besoin (total temporaire) de 17 bateaux. Il convient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de réactiver l'info dans la NL de vendredi (Joëlle) ; - d'attendre le 15 octobre(date limite d'expression des besoins) pour solliciter des devis auprès des fournisseurs. 	JD	Oct.
<p>Dossier expertise ouvrages CNR Le Comité a accepté le bon de commande de CNR d'un montant de 22400€. La facturation implique la nécessité de prendre connaissance du rapport de Laurent Brossat remis à CNR afin d'émettre d'éventuelles réserves ou de valider l'ensemble ; la seconde solution offrant plus de crédibilité. Le Bureau souhaite que facturation et paiement se fassent avant 2024. Cette somme permettra de couvrir les frais déjà engagés pour l'action, les</p>	PC	Oct .

frais généraux du Comité, et les dépenses du Comité à venir, notamment celles de la commission Esind (propositions à faire = Philippe)		
Topo guide Ht Rhône Antoine Dubost service Sate a effectué 5 jours de reconnaissance du parcours du Haut Rhône en août dernier. Les informations recueillies permettent d'envisager la suite de ce projet : <ul style="list-style-type: none"> - découper le parcours en une quinzaine d'étapes logiques ; - mettre en forme les contenus selon les 3 rubriques convenues – technique – logistique – environnement – en sollicitant les gestionnaires du fleuve (CNR SHR CEN...), les OTSI et le Comité Via Rhône ; - garantir la cohérence avec le rapport d'expertise pour CNR et avec les acteurs du fleuve pour assurer la fiabilité des informations ; - solliciter des partenaires pour l'édition numérique et pour l'édition papier ; - affecter une partie de la prestation de 22400€ facturée à CNR. Le travail de réalisation est donc concrètement lancé. Il emporte une obligation de résultat pour être crédible sur la durée.	BJ	Nov.
Décisions		
Avenir du pôle espoirs Comme déjà décidé (bureau du 4 juillet et Comité directeur du 22 juin), le pôle est en sommeil pour cette année scolaire. Une activité perdue toutefois pour les 5 jeunes restés scolarisés au lycée Arbez Carme, en appui sur la section sportive du lycée. Son redémarrage pourra intervenir à la rentrée 2024, si en janvier 2024 des conventions pluriannuelle sont formalisées avec les collectivités territoriales et si un élu du comité prend en charge ce dossier. Pour le 1 ^{er} trimestre de l'année scolaire en cours, le bureau valide le programme d'actions proposé par Patrice Fischer : <ul style="list-style-type: none"> - 7656 € de dépenses pour un stage à Ivrea (2220€) + un stage à Pau (3324€) + fonctionnement hebdomadaire (2112€) ; - 10152€ de recettes incluant les cotisations trimestrielles portées à 250€ (1250€), les participations journalières portées à 25€ (2125€) et le tiers des subventions 2023 (6778€) 	NH	Déc.
Tableau de suivi des dossiers en cours Le tableau présenté classe les dossiers selon leur caractère d'urgence et d'importance. Leur avancement dépend notamment des ressources professionnelles ou bénévoles disponibles, sachant que le dossier pôle espoirs a mobilisé une grande partie du temps de chacun, avec en conséquence plusieurs dossiers restés en « jachère », comme notamment les partenariats, le site Internet.	BJ	Oct.
Débats		
Sujets à mettre à l'ordre du jour du comité directeur du 9 novembre <ul style="list-style-type: none"> - informations : tableaux de bord ; avenir du pôle espoirs ; projet de topo guide Rhône ; - décisions : tarifs d'inscriptions aux courses ; calendrier et méthode budgétaire 2024 ; calendrier sportif 2024 ; - débats : programme de l'AG de mars 2024 	BJ	Fin Oct.